



## **Bureau de la CNA Course en Ligne/Marathon**

Relevé de décisions

Participants : B Bouffinier, N Auperrin, P Littaye, M Clanet, D Soerensen, D Bonin, M Letienne

- 1) absence de juniors et moins de 23 ans sélectionnés en Equipe de France lors des championnats de France de Mantes la Jolie en juillet prochain.

Compte tenu des circonstances, pour le classement par club, il est décidé d'attribuer forfaitairement des points aux bateaux sélectionnés mais absents selon le barème suivant :

- monoplace : 24 points
- biplace et quatre places : il y a lieu de distinguer 2 cas de figure :
  - a) l'équipage est effectivement absent : 24 points
  - b) l'équipage est présent avec un ou des remplaçants : 12 points minimum

Il est précisé « minimum » car si le bateau obtient une place qui lui permet de marquer plus de 12 points, c'est ce résultat meilleur qui serait retenu.

Par ailleurs pour ces équipages, par dérogation exceptionnelle, le remplaçant pourra ne pas avoir la qualité de « sélectionné » mais il devra cependant avoir participé à son inter-région.

- 2) calendriers :

- pour 2013 : il est demandé aux responsables d'inter-région de pousser, rappeler, aux candidats organisateurs à s'inscrire sur l'extranet fédéral le plus rapidement possible. Par ailleurs, pour ce qui concerne le programme des championnats de France de fond organisés le week-end de Pâques il est souhaitable d'essayer de finir tôt le lundi pour éviter des retours trop tardifs.
- Pour 2014 : une trame bâtie sur la base de l'organisation de la saison sportive actuelle est remise à chacun. Il est constaté qu'au plan international, pour les championnats junior et moins de 23 ans, si les « Europes » sont prévus à Mantes la Jolie, les « mondiaux » se dérouleront à Szeged du 24 au 27 juillet.

- 3) règle des 115% et classements

Une simulation de mode de sélection pour le championnat de France de Fond mono à partir de la participation aux différentes SNFM et des résultats de ces différentes épreuves uniquement sur les principes du classement numérique est présentée : à chaque temps correspond un nombre de points indiquant la valeur du bateau. Ces points dépendent du temps de base de chaque SNFM, temps de base calculé sur les meilleurs présents au classement numérique.

Elle débouche sur très peu de variation avec ce qui a été fait avec la « règle des 115% » pour les présents championnats.

Par contre, elle annule la stratégie (si elle existe) de " je ralenti pour faire en sorte que les copains puissent se qualifier"

Ceux qui veulent se qualifier doivent aller le plus vite possible, leur qualification ne dépend pas uniquement des meilleurs de leur catégorie.

Priorité à la valeur du bateau quelque soit le nombre de participants dans la catégorie (+ ou moins de 5 participants).

Il appartiendrait à la commission de fixer les seuils à atteindre par catégorie et cela pourrait influencer le développement.

Un long débat s'instaure sur le ressenti des clubs à l'égard du classement numérique et il est convenu de continuer à œuvrer pour une meilleure compréhension de ce dernier mais qu'en l'état et à ce jour, c'est le statut quo qui s'impose

- 4) regroupement de catégories :

Au préalable à la réunion de bureau des échanges de courriel ont eu lieu sur le sujet. Dans le respect de l'Art RG 41 il convient de procéder au regroupement qui s'impose guidé par le fait qu'il semble que :

- de cadet à senior : plus on vieillit plus on va vite ;
- en vétéran : plus on vieillit moins on va vite ;

et qu'il s'agit de « protéger » les plus faibles dans la mesure où ils sont « au complet ».